

**PROCÈS-VERBAL DE LA 281^e SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL LOCAL DE LA LOCALITÉ DE RADISSON, TENUE
À L'ÉGLISE DES SAINTS-MARTYRS-CANADIENS DE
RADISSON, LE MARDI 7 AOÛT 2019, À 19 H.**

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

M. Daniel Bellerose, président
M. André Marcotte, conseiller (présent par conférence téléphonique)
M. Sébastien Lebrun, conseiller
M^{me} Manon Provencher, conseillère
M^{me} Suzanne Pelletier, présidente suppléante

IL Y A QUORUM

M^e Josée Bourdeau, greffière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Assistent également à la séance, Mme Éline Tremblay, assistante-trésorière, Mme Annie Juteau, adjointe administrative, M. Guy Lefebvre, directeur des travaux publics et M. Mario Charette, directeur remplaçant de la Sécurité incendie.

La séance est ouverte par le président, M. Daniel Bellerose, à 19 h.

2019-281-1

Mot de bienvenue — Adoption de l'ordre du jour

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE,
DÛMENT APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,
IL EST RÉSOLU :**

R2019-08-067

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec l'ajout aux varia du point 5.1:

1. Mot de bienvenue – Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
3. Nomination d'une officière municipale par intérim
4. Nomination d'une officière municipale adjointe
5. **VARIA**
 - 5.1 Embauche d'un directeur remplaçant au sein de la Brigade de la Sécurité incendie de la Localité de Radisson
6. Prochaine séance du conseil
7. Période de questions
8. Levée de la séance

2019-281-2

**Approbation de la liste des décaissements, comptes fournisseurs,
prélèvements et salaires versés**

R2019-08-068

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON
PROVENCHER, DÛMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE
SUZANNE PELLETIER, IL EST RÉSOLU :**

D'APPROUVER la liste des décaissements, comptes fournisseurs, prélèvements et salaires versés, pour 415 536,61 \$ au 31 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2019-281-3

Nomination d'une officière municipale par intérim

CONSIDÉRANT QUE l'article 11 de la Charte de la localité de Radisson prévoit que le conseil local doit toujours avoir un préposé à la garde de son bureau et de ses archives, et que ce préposé est appelé «officier municipal »;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de la Charte de la localité de Radisson prévoit que l'officier municipal est tenu d'assister aux séances du conseil local et de dresser le procès-verbal de tous ses actes et délibérations, selon les prescriptions du greffier du Gouvernement régional;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et officière municipale est présentement en arrêt de travail et que le poste d'officier municipal doit être pourvu de façon temporaire;

CONSIDÉRANT QUE la présence d'un officier municipal est nécessaire pour le bon fonctionnement de la localité et la tenue des séances du conseil local;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un officier municipal par intérim;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Éline Tremblay travaille présentement à la localité à titre d'assistante-trésorière et qu'elle démontre un intérêt pour ce poste.

R2019-08-069

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE SUZANNE PELLETIER, DUMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Éline Tremblay à titre d'officière municipale par intérim, à compter du 7 août 2019.

DE MAJORER de 5% le salaire actuel de M^{me} Éline Tremblay pendant la période de remplacement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-281-4

Nomination d'une officière municipale adjointe

CONSIDÉRANT QUE l'article 11 de la Charte de la localité de Radisson prévoit que le conseil local doit toujours avoir un préposé à la garde de son bureau et de ses archives, et que ce préposé est appelé «officier municipal»;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut nommer un adjoint pour assister et/ou remplacer l'officier municipal en son absence;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Annie Juteau est présentement employée de la localité de Radisson et démontre un intérêt pour ce poste.

R2019-08-070

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN, DUMENT APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER M^{me} Annie Juteau à titre d'officière municipale adjointe, à compter du 7 août 2019;

DE RÉMUNÉRER M^{me} Annie Juteau à titre d'officière municipale adjointe, selon le salaire prévu au grade 4, échelon 1 de la politique de rémunération de Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Radisson, et ce, à compter du 7 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-281-5

VARIA

2019-281-5.1

Embauche d'un directeur remplaçant au sein de la Brigade de la Sécurité incendie de la Localité de Radisson

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de Sécurité incendie, M. Vincent Forget, est en arrêt de travail du 2 août au 3 septembre inclusivement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie doit être remplacé lors de ses absences pour assurer le service aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la localité de Radisson dispose de ressources monétaires suffisantes pour engager un directeur remplaçant pour cette période;

CONSIDÉRANT QUE le candidat sous-mentionné a fait l'objet d'une recommandation du directeur du Service de la Sécurité incendie de la localité de Radisson et répond aux critères d'engagement de la Brigade de la Sécurité incendie de la localité de Radisson.

R2019-08-071

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ANDRÉ MARCOTTE, DUMENT APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER, IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER sur une base temporaire, M. Mario Charette à titre de directeur par intérim de la Brigade de la Sécurité incendie de la Localité de Radisson pour la période du 2 août au 3 septembre 2019 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-281-6

Prochaine séance du conseil

Le président informe l'assemblée que la prochaine séance du conseil local se tiendra, mercredi le 4 septembre 2019.

2019-281-7

Période de questions

- M. Robert Dallaire s'informe de l'échéancier des consultations auprès des citoyens pour l'élagage du derrière des maisons.

Le président lui mentionne que les membres du conseil ont toujours l'intention d'aller chercher l'acceptabilité des citoyens et qu'à ce jour aucune date n'a été retenue.

- M. Dallaire demande s'il y a possibilité d'avoir une présentation pour les citoyens de celle qui fut faite aux membres du conseil par un représentant de L'université Laval.

Le président l'informe que ce dossier est tombé entre deux chaises, que l'on devra vérifier avec la personne ressource ses disponibilités. Il ajoute que l'on avait demandé au conférencier s'il était possible d'avoir une copie de sa présentation et que la réponse était affirmative.

- M^{me} France Caron demande où en est rendu le dossier de la garderie.

Le président demande à la conseillère Mme Suzanne Pelletier de faire une mise au point. Celle-ci mentionne qu'il y a beaucoup de démarches à faire mais que l'objectif de septembre est toujours le même pour offrir le service.

- Mme Nancy Pelletier s'interroge sur la présence d'agent de la Sûreté du Québec en uniforme à la séance.

Le président mentionne qu'il n'a pas à répondre à cette question.

2019-281-8

Levée de la séance

R2019-08-072

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MANON PROVENCHER,
DÛMENT APPUYÉE PAR LE CONSEILLER SÉBASTIEN LEBRUN,**

IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 16.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Élaine Tremblay
Officière municipale par intérim
Localité de Radisson

Daniel Bellerose
Président
Localité de Radisson

Johanne Lacasse
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James